

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 24 septembre 2023

---

Contact presse :  
06.39.60.74.27 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

### **Levée de la vigilance sur les secteurs concernés par une non-conformité de l'eau**

Suite aux non-conformités constatées ces derniers jours sur les secteurs de Petite-Terre et des villages et quartiers de Koungou, Majicavo 1 et 2, Hauts Vallons, Kawéni, Mtsapéré, Ambassadeur, Doujani, Passamainty (quartier Ngnambo Titi), l'Agence Régionale de Santé a procédé ces derniers jours à de nouveaux contrôles sanitaires. Ceux-ci se sont tous avérés conformes.

Aussi, les mesures de vigilance renforcée sur ces secteurs sont levées. Il est néanmoins recommandé, comme pour les autres secteurs de l'île, de faire bouillir l'eau :

- Dans les 6 heures suivant une coupure nocturne ;
- Dans les 12 heures suivant une coupure d'une journée ou plus.

L'Agence Régionale de Santé poursuit la réalisation de ses contrôles sanitaires sur l'ensemble du territoire. Les habitants seront informés sans délai de toute nouvelle non-conformité éventuelle qui serait constatée.